

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	24.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	Eidgenössische Wahlen
Akteure	Meylan, René (sp/ps, NE) SR/CE
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1965 - 01.01.2023

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Gilg, Peter

Bevorzugte Zitierweise

Gilg, Peter 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Eidgenössische Wahlen, 1979*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern.
www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 24.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Grundlagen der Staatsordnung	1
Wahlen	1
Eidgenössische Wahlen	1

Abkürzungsverzeichnis

Allgemeine Chronik

Grundlagen der Staatsordnung

Wahlen

Eidgenössische Wahlen

WAHLEN
DATUM: 21.10.1979
PETER GILG

Le résultat des élections au Conseil des Etats ne concorde qu'en partie avec celui des élections à la chambre du peuple. Si le PS a perdu, au Conseil national, l'avantage qu'il avait pris en 1975 sur le PRD, il a en revanche opéré une percée aux Etats. Il a, en effet, non seulement maintenu les deux sièges conquis au cours de la législature précédente (ZH et JU), mais encore il a renforcé sa représentation en enlevant deux nouveaux sièges aux autres partis, s'approchant ainsi désormais, avec ses neuf représentants, de la délégation radicale réduite à onze conseillers aux Etats. Au premier tour déjà, la socialiste schaffhouseise Esther Bühler triompha de son concurrent radical, l'ancien conseiller national E. Waldvogel. Dans le canton de Vaud en revanche, le socialiste J. Morier Genoud a été battu par le libéral H. Reymond. En outre, les deuxièmes tours de scrutin qui durent avoir lieu dans quatre cantons ont été décisifs: à Neuchâtel, en effet, R. Meylan sauva le siège socialiste grâce au retrait du candidat PdT, tandis que le président du PRD suisse, Y. Richter, succomba devant le libéral J.-F. Aubert, les deux ayant été des conseillers nationaux sortants. A Fribourg, le PDC n'est plus parvenu à maintenir sa double représentation traditionnelle aux Etats. Son prestige étant ébranlé, le socialiste O. Piller a pu lui ravir un des deux mandats. A Bâle-Campagne, la majorité des électeurs n'a plus renouvelé sa confiance au radical W. Jauslin, lui préférant le socialiste E. Belser, adversaire des centrales nucléaires. Ce n'est qu'au Tessin que le second tour n'apporta pas de changement à la représentation habituelle au Conseil des Etats. Les 46 sièges sont répartis de la manière suivante: PDC 18 (19 auparavant), PRD 11 (14), PS 9 (7), UDC 5 (4), libéraux 3 (1), tandis que l'Alliance des indépendants n'a plus présenté de candidats. Parmi les nouveaux élus, il convient de mentionner plus particulièrement les anciens conseillers nationaux radicaux H. Letsch (AG) et L. Generali (TI) ainsi que le démocrate-chrétien argovien J. Binder qui s'était retiré en 1975 de la chambre du peuple et, enfin, P. Gerber, représentant de l'UDC bernoise et président de l'Union suisse des paysans. Le Conseil des Etats compte désormais trois femmes.¹

¹) Presse du 22.10.79; JdG, 29.10.79; TLM, 29.10.79; Bund. 8.11.79; NZZ, 9.11.79; Lib., 9.11.79, 12.11.79; TLM, 12.11.79; BaZ, 12.11.79; LNN, 12.11.79; CdT, 12.11.79.